

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole

du 17 avril 2026

Portant délégation de signature à M. Stéphane HEYRAUD, Directeur des services de la Filie aménagement, espace public et mobiliers durables, à Mme Virginie SIDOROV, Chef de service Habitat d'urgence et à Mme Laurence MARIN, Directrice générale adjointe des services et Responsable de la Filie aménagement, espace public et mobiliers durables à Limoges Métropole

NP 28139

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président conformément aux dispositions de l'article L.1221-4 du Code général des collectivités territoriales, à M. Stéphane HEYRAUD, Directeur de la voirie au sein de la Filie aménagement, espace public et mobiliers durables, pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction de la voirie.
- Tout, acte, commande, y compris sous le régime RINOCÉ et toutes conditions générales d'achat de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre inférieure à 12 000 € HT de la Direction de la voirie.
- Tous les ordres de services de la Direction de la voirie.
- Signatures des Procès-verbaux de réception relatifs aux marchés de la Direction de la voirie pour le compte de Limoges Métropole.
- Demandes de renseignements et avis sur les autorisations d'urbanisme de la Direction de la voirie.
- Déclarations d'intention de commencement de travaux et délibérations de projet de travaux relevant de la Direction de la voirie.
- Actes de conformité des travaux relevant de la Direction de la voirie.
- Permis de voirie.
- Dossiers de travaux pour le compte des usagers et aménagements.
- Réponses aux demandes d'autorisation de travaux exceptionnels.


Tout document relatif aux autorisations, sous ses conditions de validité d'urgence voirie.

- Décomptes mensuels en décours final dans le cadre des marchés publics de la Direction de la voirie.
- Autorisations de service fait et autorisations de bonne exécution des prestations justificatif de capacité, attestation de travaux d'un prestataire relevant de la Direction de la voirie.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Stéphane HEYRAUD, Directeur, à Mme Virginie SIDOROV, Chef de service à Mme Laurence MARIN, Directrice générale adjointe des services

1 DOCUMENT - Publié le 17 Avril 2026

 28139.pdf
(.pdf, 160,5 Ko)

 TÉLÉCHARGER